

BUREAUX : RUE NAIN.

ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, chez les bureaux du journal, rue Nain, 1; à Lille, chez M. Béghin, Libraire, rue Grande-Chaussée; à Paris, chez MM. Havas, Laflitte-Bullier, & Cie place de la Bourse, 8; à Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains à Roubaix à Lille, 5 17, 7 02, 8 12, 9 48, 11 37, m., 12 26, (56, 3 42, 5 11, 6 15, 7 38, 9 36, 11 11, s. — Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 38, 7 08, 8 43, 10 13, 11 23, m., 1 15, 2 46, 5 03, 6 03, 8 13, 10 23, 11 31. s. — Lille à Roubaix, 5 20, 6 50, 8 25 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 45, 5 45, 7 55, 10 05, 11 15 Tourcoing à Roubaix à Lille, 5 10, 6 53- 8 08, 9 41, 11 28 12 17, 1 47, 3 33, 5 02, 6 06, 7 28, 9 24, 11 02 Mouscron à Lille, 6 43, 7 53, 9 21, 11 18, 12 05, 3 21, 4 50, 5 57, 7 10, 9 1

ROUBAIX, 15 JUIN 1873

On nous écrit de Versailles, samedi 14 juin :

A la suite de la décision de l'Assemblée, remettant à aujourd'hui la discussion dans les bureaux sur la demande en autorisation de poursuites contre M. Ranc, les nominations ont eu lieu.

Il y a 13 commissaires favorables aux poursuites et 2 opposés. Il faut même observer que sur les deux commissaires élus et qui sont contraires, aux poursuites, M. Pelletan seul s'est prononcé résolument en faveur du refus des poursuites.

M. Wizerian a fait de grandes réserves sur la situation de M. Ranc, et a dirigé de vives critiques contre le rôle de M. Ranc pendant la Commune.

La séance ayant été ouverte, M. Bagnon a donné lecture à l'Assemblée du rapport sur l'élection de M. Ranc à Lyon. Ce rapport, rédigé dans des termes fort modérés, vise principalement la confection des listes électorales à Lyon, et la situation judiciaire de M. Ranc.

L'élection validée, il s'est produit un incident sans importance réelle, mais que les journaux hostiles au gouvernement ne manqueraient pas de grossir, et sur lequel il est nécessaire de vous donner peut-être, une courte explication.

M. Crémieux ayant déposé un projet de loi sur lequel il réclame l'urgence. M. Beulé, avec plus d'ardeur que d'expérience politique, est monté à la tribune et, tout en reconnaissant l'utilité de la loi proposée par M. Crémieux, a déclaré ne pas s'opposer à l'urgence.

On nous écrit de Versailles, samedi 14 juin :

On nous écrit de Versailles, samedi 14 juin : On nous écrit de Versailles, samedi 14 juin : On nous écrit de Versailles, samedi 14 juin :

Le droit de voter

Sous ce titre, l'Assemblée nationale réclame avec énergie l'épuration des listes électorales. Le nom de M. Jules Brame vient ici naturellement sous sa plume, et voici comment elle l'apprécie :

C'est un fier caractère que M. Brame le député du Nord. La radicalité de Roubaix s'avisait, l'autre jour, de le citer devant elle, au mandat impératif, pour le sommer de maintenir l'intégrité du suffrage universel.

M. Brame se déclare aussi partisan de ce que ce soit du droit de voter, mais il ne dissimule guère son dégoût de coudoyer devant l'urne les repris de justice ignorés, les pétroleurs discrets, les gens sans feu ni lieu dont le cénacle du 4 septembre a fait des membres pourris du peuple souverain.

M. Brame n'accepte point l'égalité fautive des tribunaux de carrefours, ni celle des ivrognes de profession, qui laissent mourir de faim leurs femmes et leurs enfants.

A plus forte raison ressent-ils une invincible horreur pour les Cartouche et les Mandrin, chefs ou soldats des sociétés secrètes qui ont fait contre les gouvernements le serment d'Annibal.

Il refuse nettement le même droit aux beaux messieurs qui braillaient « La guerre à outrance ! » et qui, l'heure venue d'aller vaincre ou mourir, se sont réfugiés parmi les *Ris-pain-sel*, ou dans les ambulances urbaines, ou tout simplement dans leurs caves.

qui, après avoir fait tuer des centaines de mille hommes et gaspillé des centaines de millions, se sont accroupis comme des vampires sur la patrie saignée à blanc.

CHRONIQUE

C'est aujourd'hui 15 juin que l'Église catholique célèbre, par des actions de grâces, le 27^e anniversaire du pontificat de Pie IX.

Ce fut en effet le 15 juin 1846 qu'eut lieu l'élection au pontificat du cardinal Mastai. On vint, disent les récits de l'époque, lui demander sous quel nom il voulait régner. Il choisit aussitôt le nom de Pie IX et voici comment il annonça son élection à sa famille.

Le 16 juin, à la tombée de la nuit, il écrivit à ses trois frères, Gabriel, Joseph et Gaétan, une lettre dans laquelle il signa pour la première fois de son nom de pape.

Dieu, qui humilie et élève, a voulu élever ma misère à la plus sublime dignité de cette terre. Que sa très-sainte volonté soit toujours faite ! Je sais la gravité immense de ma charge, et je connais aussi la pauvreté, pour ne pas dire la nullité de mon esprit : Faites prier et priez pour moi.

M. le prince de Bismarck se plaint depuis quelques temps d'être assouffant. Il y a quelque jours, dans la discussion du budget, à propos d'un crédit demandé pour un nouveau bâtiment destiné au ministère des affaires étrangères, on n'a pas été peu étonné d'entendre le chancelier de l'empire, déclarer qu'il n'avait pas adopté le plan qui consistait à agrandir le bâtiment existant parce qu'il lui aurait fallu « travailler pendant 2 ans, au milieu des maçons ».

L'état de sa santé ne le lui permettait plus, et comme il n'était pas sûr de vivre encore deux ans au moins comme ministre, il ne se souciait pas de s'imposer des fatigues extraordinaires et funestes à sa santé.

Les poursuites contre M. Ranc pourraient bien amener de curieuses révélations sur les relations du cabinet de l'ex-président avec les autorités militaires chargées de l'instruction contre les insurgés du 18 mars.

Il y a probablement beaucoup de pièces dont on ne pourra que constater la disparition; mais il en est d'autres, assure-t-on, dont des copies ont été conservées par des dépositaires prévoyants.

Le *Gaulois* donne une nouvelle que nous trouvons fort triste : « Ce n'est plus un secret que la fameuse circulaire Pascal est arrivée à la tribune par le canal de M. Thiers ».

M. Thiers est, du reste, coutumier du fait. On se rappelle qu'étant dans l'opposition, sous l'Empire, il révéla certains documents de la cour des comptes qui n'eurent pas l'importance qu'il croyait, mais qu'il devait à ses anciennes accointances comme ministre.

N'est-il pas navrant de voir une grande intelligence recourir à de semblables procédés ?

intelligence recourir à de semblables procédés ?

On mande de Rorscha, que Mme la duchesse de Parme est heureusement accouchée d'un prince.

La troisième à M. Deregnaucourt député du Nord, maire de Roubaix.

Je vous envoie à continuer votre correspondance, et à déterminer nos amis des autres parties du département du Nord à en faire autant que vous. — J. Deregnaucourt. — (Lettre à ses électeurs roubaixiens.)

Me voici, j'obéis, Monsieur Deregnaucourt. Rassurez-vous, pour moi, je serai court. D'un trop long entretien je veux vous faire grâce. Un moment seulement, montons sur le Paraïasse.

L'enseignement supérieur. Que va discuter l'Assemblée, Pour être bien saisi d'emblée. Veut qu'on soit à cette hauteur. Veuillez donc nous dire sans feinte. — Je me trompe — dire sans crainte. Ce que vos méditations, Vos profondes réflexions, Pour le progrès de la science. Demandez qu'on enseigne en France ? Le rapport Lahoulaye — et le dire entre nous — Me paraît assez bon. — Et vous, qu'en pensez-vous ? G. COUËT. 110, 7^e étage, rue des Arts, Lille. (Propagateur.)

La Constitutionnel, l'ancien organe de la bourgeoisie voltairienne, publie l'article suivant sur la Fête-Dieu :

C'est demain qu'on célèbre la Fête-Dieu, la plus grandiose, la plus radieuse, la plus populaire des solennités du catholicisme.

Instituée par le Pape Urbain IV, pour le jeudi qui suit la Trinité, elle est renvoyée maintenant au dimanche pour être solennisée par les paroisses. Je voudrais que cette remise — dont la cause m'échappe, — n'ait plus lieu désormais et que cette fête, unique entre toutes, soit consommée à sa date. Liesse et jouissances générales, ce jour-là, toutes les affaires suspendues et Dieu seul dans la pensée de tous...

Pourquoi, en effet, la Fête-Dieu ne serait-elle pas la fête nationale de la France, puisque la France a quel pour devise la protection de Dieu ? Quel meilleur symbole d'ailleurs où nous rattacher, nous, les abaissés et les vaincus, que l'hostie sainte qui reconforte et régénère ? Le pain de vie !... le pain du salut !... n'est-ce pas là que doit tendre toute notre ambition à nous que la mort envahit et que la ruine menace ?

La France avec Dieu, voilà désormais la formule. Hors de là, point de résurrection. Le vrai pavillon de la France n'est-il pas maintenant cet emblème dont il a été dit autrefois au pacificateur des Gaules : *in hoc signo vinces !*

Le pays entre bien d'ailleurs dans le sentiment que j'exprime ici. De toutes parts, dans les villes et dans les campagnes, on s'apprête à solenniser demain, avec plus de pompe que jamais, la Fête-Dieu. A tous les coins de rues se dressent des reposoirs : on prépare à grand renfort d'aiguilles les tentures destinées à décorer les maisons placées sur le passage de l'hostie sacrée, et les jardins n'ont pas assez de roses pour être effleurées devant le Saint-Sacrement.

Ah ! l'admirable fête et pourquoi les rues de Paris sont-elles privées d'un tel tableau ? Il n'en était pas ainsi autrefois et la capitale tenait à l'honneur de célébrer dignement ce grand jour.

La procession de chaque église parcourrait les rues de la paroisse, s'arrêtant aux reposoirs élevés par le soin des habitants. Les maisons étaient tendues de draps blancs tout enguirlandés de feuillage et de fleurs,

vec lui l'usurier ne pouvait causer que d'une seule chose, et cette chose lui était particulièrement désagréable.

Le pauvre paysan eût tout donné pour qu'il lui fût permis d'éviter un tel entretien : mais la chose n'était pas possible.

Dans les premiers temps de sa folle acquisition, grâce à ces renouvellements successifs qu'un débiteur commence toujours par obtenir, grâce aussi à cette facilité d'espérance que se permettent les malheureux, parce que l'espérance, ce doux mal, *dulce malum*, comme l'appelle Ovide, est le dernier bien de ceux qui n'en ont plus d'autres, il avait pu se bercer encore de quelques illusions. Mais c'était là, désormais, une espérance vaine, et la réalité trop évidente, trop palpable, trop présente, ne lui présentait pas le moindre doute. Il connaissait sa position ! il l'avait étudiée, considérée sous tous ses aspects. Il se savait, il se sentait entre les mains de Jollivet : celui-ci n'avait qu'une parole à dire pour le perdre. On comprend donc l'impression de terreur qui l'assailit, quand il entendit cette phrase, grosse de périls et de menaces : « Maintenant, causons ! »

« Causons ! » Il savait trop bien qu'a-

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 16 JUIN 1873

— 12 —

BAPTÈME DU SANG

PREMIÈRE PARTIE IV — (Suite)

— Aussi, je ne songe pas à partir ! répliqua Jacques, avec une certaine vivacité.

Tout en parlant, il jeta du côté de l'usurier un regard qui n'était pas exempt de quelque inquiétude.

Jollivet demeura complètement impassible et impénétrable. Content d'avoir lancé cette parole comme une menace en l'air, pour rappeler à Jacques qu'il était le vrai, le seul maître... même chez les autres, il ne fit pas allusion à ses privilèges de créancier le reste de la journée, et il se montra bonhomme, à sa manière, qui n'était peut-être pas la meilleure de toutes, ni la plus vraie.

Mais enfin, chacun fait ce qu'il peut. Il mangea donc de bon appétit. Jollivet était de ceux qui ont toujours faim chez les autres, — il trouva tout à son goût, fit honneur à tous les mets, et fêta par de copieuses libations un cidre généreux. Tant il fallut, à plusieurs reprises, renouveler la provision dans les pi-

chets de terre noire, au couvercle d'étain.

La constance, ou, pour mieux dire, l'obstination avec laquelle il regardait Marthe ne pouvait échapper à personne. Nul doute que, dans un autre monde, elle n'eût semé inconvenante. Mais à la campagne, et avec cette familiarité qu'autorisent et la différence des âges et les relations de voisinage et d'affaires, on se permet bien des choses !... Catherine et Jacques, en vrais parents, trouvaient d'ailleurs que leur fille était bonne à voir, — en quoi ils ne se trompaient point, — et qu'il serait vraiment inutile d'être jolie si l'on ne devait pas être regardée.

Marthe était peut-être trop jeune pour qu'il lui fût possible de garder sa rancune bien longtemps. Cette rancune n'avait d'ailleurs aucun motif personnel.

C'était surtout pour le compte de son père qu'elle en voulait à l'usurier. Du moment où son père pardonnait, quel droit avait-elle de se montrer plus sévère et plus intraitable que lui ? Elle allait et venait dans la maison, surveillant le service, comme elle eût fait en l'honneur de tout autre invité, et au besoin s'occupant elle-même de mille petits soins, avec la grâce d'une princesse déguisée.

Jollivet ne perdait pas un seul de ses mouvements. Il la suivait de l'œil, avec la naïve avidité d'un lycéen amoureux pour la première fois. Jacques ne crut

pas que, venant de Jollivet, la chose valût la peine qu'on y prit garde ; Catherine était mère ; l'admiration que l'on pouvait avoir pour sa fille lui semblait la chose la plus naturelle du monde, et elle ne pouvait s'imaginer qu'elle dégénérât en danger. Il n'y a point de serpent caché sous toutes les fleurs.

Quant à Marthe, coquette et malicieuse, comme le sont toujours les jeunes filles, au village aussi bien qu'à la ville, elle trouvait ce lourd paysan ridicule, et comme ce défaut est un de ceux que les femmes pardonnent le moins, elle se moquait de lui impitoyablement, en son pardedans, sans toutefois se fâcher outre mesure de la découverte d'un sentiment qui ne pouvait que la flatter, bien qu'elle ne fût pas disposée à y répondre.

Alors même qu'elles dédaignaient les pommes du serpent, les filles d'Eve sont toujours ravies que le serpent leur en fasse hommage.

Le paysan mange lentement, surtout en Normandie, où la lenteur semble être un trait distinctif de son caractère, ou pour mieux dire, de son tempérament. On était au dessert quand on entendit sonner la cloche qui appelait les fidèles aux vêpres.

Catherine savait bien qu'elle ne ferait jamais quitter la table à des hommes qui n'avaient pas encore pris leur café. Elle mit donc à leur portée tout ce qu'ils pouvaient désirer, et le sucre, et la café-

tière brûlante, et l'eau-de-vie de cidre, et le flacon de cassis, préparé par ses mains ; puis elle fit un imperceptible signe à Marthe, qui prit un livre et suivit docilement sa mère.

V

La présence des femmes n'avait point paru gêner beaucoup ni Jacques ni son hôte. Cependant, quand ils se virent seuls, ils se sentirent un peu à l'aise, et cette impression se traduisit chez eux par l'abandon de leur pose.

Le coude, qui avait commencé par s'appuyer assez légèrement sur la table, s'y étala lourdement ; et chacun osa se verser à sa soif, sans se préoccuper du voisin. Les petits verres succédaient aux grands, et le café se combinait avec toutes sortes d'ingrédients qui devaient altérer singulièrement son arôme, mais qui n'en causaient pas moins une sensation fort agréable à des palais indulgents.

Tout à coup, et sans que rien eût pu faire prévoir cette entrée en matière tant soit peu brusque, après avoir allongé, devant lui, avec un mouvement de tigre s'étirant au soleil, ses deux bras assez maigres, et ses deux larges mains, armées d'ongles crochus, Jollivet regarda Lormeau du coin de l'œil et dit : — Maintenant, causons !

Jacques sentit un frisson qui lui courrait dans le dos. « Causons ! » Il savait trop bien qu'a-

et la garde nationale escortait le Saint-Sacrement avec des bouquets dans les canons de fusil. La procession de Saint-Eustache se distinguait entre toutes : les dames de la Halle n'épargnaient rien pour lui donner la plus grande splendeur. Le reposoir de la Fontaine des Innocents était le plus réputé de Paris.

Le roi Charles X, les princesses, le curé, les grands corps de l'État suivaient à pied la procession de Saint-Germain-l'Auxerrois, paroisse du château. Rien n'était plus magnifique et plus imposant que ce spectacle et la majesté royale s'en trouvait encore grandie.

Le soir, au dtner des Tuileries, le public était admis à circuler autour de la table royale et Charles X comme la duchesse de Berry se distinguaient par leur bonne grâce à offrir des fruits et des friandises aux enfants qui leur tombaient sous les yeux.

Que ces temps sont loin, et pourraient-ils même nous être rendus avec le retour du petit-fils de Saint-Louis ? En Bavière et en Autriche, les choses se passent encore de même. Le roi Louis comme l'empereur François-Joseph suivent avec leur cour la procession de la Fête-Dieu à travers les rues de Munich ou de Vienne.

Aujourd'hui Paris, sinon la France, ne voit plus ces cortèges à ciel ouvert en l'honneur de Saint-Sacrement. La Fête-Dieu se passe entièrement à l'intérieur des églises. Il n'en sera pas de même à Versailles, la capitale politique du pays. Dimanche, la procession du Saint-Louis à laquelle se joindront à les processions des autres paroisses, parcourra les rues de la ville où de grands préparatifs d'ornementation se font en ce moment. Nombre de députés et d'officiers supérieurs doivent suivre le cortège, et je puis vous assurer que le moindre commandeur ne se rassurera que le troublant.

Il n'aiment pas du tout le voisinage du maréchal de Mac-Mahon, les fusilleux de prêtres !... BACHAUMONT.

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 14 juin 1873.

Les ex-officiers de M. Thiers continuent leur rôle avec le zèle le plus édifiant ; ils glorifient la lettre adressée par l'ex-président à l'habitant de Nancy. Le Journal des Débats et toutes les autres feuilles livrées à M. Thiers répètent, avec lui, qu'il n'a pas été un gouvernement de parti. C'est tout le contraire qui est la vérité. Le Journal de Paris répond avec raison : Le gouvernement de M. Thiers était si bien un gouvernement de parti que M. Thiers, rompant son serment de ne préparer aucune solution politique, demandait impérieusement la proclamation de la République. Il était si bien un gouvernement de parti, un parti purement personnel, que M. Thiers, dans le projet de constitution républicaine lu par M. Dufaure, au commencement de la session parlementaire de mai, écartait pour 5 ans, son concurrent le plus redoutable à la présidence, M. Gambetta. M. Thiers n'a eu d'énergie contre le désordre que pour réprimer les émeutiers qui compromettaient ses mines d'Anzin. Dans tout le reste du pays, il a laissé l'anarchie démagogique s'emparer des conseils municipaux, exercer librement sa propagande et préparer la France à la dic-